# TRAITEMENT DES CHARGES INDIRECTES

A la différence de charte directe, les charges indirectes doivent être reparties avant d’être imputées aux différents couts.

La méthode des sections homogène (MSH) est souvent utilisée pour repartir les charges indirectes.

1. Caractéristiques

Une section est un compartiment(subdivision ou sous partie) d’ordre comptable(pour des besoins de calcul) ou sont regroupes des frais indirects. Les frais inscrits dans une section doivent pouvoir être mesures par une unité appelée unité d’œuvre(UO).

Les sections doivent être classes en :

* Sections principales c’est-à-dire celles qui interviennent directement dans le cycle d’exploitation de l’entreprise.
* Sections auxiliaires c’est-à-dire celles qui fournissent les services de la prestation.

1. Méthodologie

La MSH est mise en œuvre au moyen d’un document appelé table de répartition construis en trois phases :

* Répartition primaire
* Répartition secondaire
* Calcul des couts

1. Répartition
2. Répartition primaire(RP)

Elle consiste à ventiler les frais indirects entre les . Cette ventilation se fait à l’aide de clés qui peuvent être des pourcentages, des fractions, ou des nombres ( à convertir en fraction).

Ex : voir fiche numero 1

1. Répartition secondaire(RS)
2. Translation en escaliers

Il s’agit d’annuler les sections auxiliaires l’une après l’autre dans un ordre bien determine.

Effectuons la répartition secondaire des charges indirectes de sorte que

* La section A fournit 10% a B, 20% a C, 40% a D, 30% a E.
* La section B donne 20% a C, 50% a D, 30% a E

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Charge | Montants | A | B | C | D | E |
| TP | 21520000 | 3170000 | 3170000 | 3563000 | 5000000 | 661500 |
| A | - | -3170000 | 317000 | 634200 | 1268400 | 951300 |
| B | - |  |  |  |  |  |
| TS | - |  |  |  |  |  |